

MCMILLAN CONSOLIDE SON GROUPE DE TECHNOLOGIES AVEC L'ARRIVÉE DE GREG JOHNS

Publié le 2 juin, 2021

Catégories: [Actualités](#)

Suivant sa stratégie d'amélioration et de croissance de sa présence nationale dans le secteur des technologies, McMillan est fier d'annoncer l'arrivée de [Greg Johns](#). Sa vaste expérience s'étend notamment à la négociation et à la rédaction de contrats technologiques mondiaux complexes, ainsi qu'à l'externalisation et à la propriété intellectuelle.

Il est connu pour son approche pragmatique et axée sur les affaires qu'il applique à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies novatrices dans le montage et la négociation de transactions à composantes multiples et à haut risque. Outre son expérience au Canada, Greg a conclu des transactions aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Mexique, au Brésil et en Asie. Il se joint à McMillan après avoir œuvré pendant plus de 25 ans chez IBM, étant devenu l'un des hauts dirigeants des services juridiques de cette société. Son expérience constitue un atout inestimable pour l'équipe nationale des technologies de McMillan qui est désormais encore mieux positionnée pour soutenir les clients de ce secteur d'un bout à l'autre du Canada.

Nos avocat.e.s possèdent une connaissance approfondie des lois et des règlements régissant les produits et services technologiques. Ils et elles ont le savoir-faire nécessaire pour protéger votre entreprise et vous guider dans ce secteur en constante évolution. Ayant déjà travaillé comme conseillers juridiques en entreprise au sein d'entreprises technologiques, nos avocat.e.s comprennent bien les liens entre les enjeux techniques, juridiques et d'affaires.

Plus forts ensemble

Les avocat.e.s des groupes des technologies et de la protection de la vie privée et des données de McMillan travaillent en étroite collaboration pour aider les clients de tous les secteurs à gérer la complexité de l'exploitation d'entreprises dans le monde numérique actuel. Nous offrons une large gamme de services en matière de protection de la vie privée, de sécurité des données et de technologies, et aidons régulièrement nos clients des façons suivantes :

- nous préparons et examinons les politiques de sites Web, comme les politiques de confidentialité, les politiques sur les témoins et les modalités d'utilisation;

- nous offrons des services-conseils sur les fusions et acquisitions, les transactions de financement, les coentreprises et les alliances stratégiques du secteur des technologies et d'autres secteurs axés sur les activités de traitement de données;
- nous rédigeons et négocions des contrats de type SaaS, IaaS et PaaS, des conventions de licence et d'autres conventions comprenant des modalités complexes liées à l'utilisation de technologies et/ou au traitement des renseignements personnels;
- nous offrons des services-conseils stratégiques sur la façon de tirer parti des nouvelles technologies et des données en conformité avec la législation applicable sur la protection de la vie privée et des données.

Que votre entreprise soit une entreprise technologique établie ou en démarrage, un fournisseur de services du secteur des technologies ou une entreprise qui gère l'adoption de technologies dans le cadre de ses activités, McMillan est là pour vous aider.